



Matériel de rentrée scolaire Classe de 1^e PRIMAIRE – Année scolaire 2024 / 2025

Avenue Montjoie, 30 – 1180 Uccle – Tél. 02/346.86.95

Chers parents,

Dans le cadre du décret « Gratuité » pour les classes de la section maternelle à la 3^{ème} primaire, un ensemble de matériel scolaire utile au travail de l'élève en classe sera transmis une seule fois par l'école en début d'année. Le matériel reçu restera en règle générale à l'école.

En cas de perte, de vol ou de dégradation du matériel acquis, le matériel sera à remplacer au plus vite par les responsables légaux de l'élève et le coût sera à leur charge.

Les fournitures suivantes ne seront pas fournies par l'école. Le jour de sa rentrée, merci de munir votre enfant du matériel suivant, le tout marqué au nom de votre enfant :

- 1 **cartable** SANS ROULETTES, léger, rigide et grand (pas de sac à dos)
- 2 **boîtes** de mouchoirs
- 1 **sac à « lunch »** contenant 1 gourde, 1 collations (pour 10h) et le pique-nique (pour midi).
- 1 **sac de gymnastique** avec dedans : 1 paire de sandales de gym blanches, 1 short bleu ou noir, 1 T-shirt blanc d'uniforme (peut être acheté à l'école)



Merci d'être vigilants à ce que votre enfant soit présent dès le lundi 26 août 2024
date effective de la rentrée scolaire.

Le matériel reçu restera en règle générale à l'école.

Une part du matériel reçu sera à marquer et/ou à étiqueter au nom de l'enfant, voire à recouvrir tels que les cahiers, livres, etc.

Un **plumier complet** avec le matériel **utile au travail de l'élève au domicile et/ou à l'étude du soir** sera fourni par les responsables légaux de l'élève !

Le journal de classe sera **signé chaque jour** par le(s) parent(s) !

N.B. La **vente d'uniforme** aura lieu le **mercredi 04 septembre 2024**
de **12h à 17h** à l'avenue Montjoie 97

